



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 348 Cotonou
Tél.: +229 21 30 06 83
Fax : +229 21 32 41 88
contact.mesrs@gouv.bj
www.enseignementsuperieur.gouv.bj

N° 0784/MESRS/DC/SGM/SA

Cotonou, le 08 avril 2020

COMMUNIQUE

Depuis l'apparition de la pandémie COVID-19 en République du Bénin, nous assistons à un foisonnement de recettes supposées lutter contre le virus responsable de la pandémie. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique porte à l'attention des populations que tout produit censé lutter contre le CORONAVIRUS devrait, au préalable, faire l'objet d'analyse au sein des Laboratoires de recherches compétents en la matière. Le but de ces analyses est d'attester de la qualité du produit à lutter contre la pandémie.

La plupart des solutions proposées sur les réseaux sociaux ou par messages radio n'ayant pas suivi ce processus, les autorités n'en garantissent pas la qualité. En conséquence, la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique attire l'attention de la population sur les effets indésirables de ces produits, non maîtrisés, sur la santé et les invite à la vigilance.

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique appelle tous les promoteurs désireux de mettre des produits sur le marché à se conformer à la réglementation en vigueur sous peine de tomber sous le coup de la loi.

Par ailleurs, elle encourage les citoyens qui observent et respectent déjà les gestes barrières et invite les autres à une prise de conscience en vue d'une action collective face à la propagation du virus.



Éléonore YAYI LADEKAN

Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique